EMINED

Encadrement des **Min**eurs en **D**étention

RAPPORT ANNUEL 2015



Arrêté N° 000207/A/MINATD/DAP/SDLP/SAC du 25 mai 2004
Compte bancaire ECOBANK N° 01207789301-37
Code SWIFT : ECOCCMCX ; Code Banque : 10029 ; Code Guichet : 26012
BP 185/c.399 Yaoundé-Cameroun ; Tél. : (00237) 242 003 262 ; Email : ong_emined@yahoo.fr; site : www.emined.org

RAPPORT ANNUEL 2015

Photo de couverture :

Dons de fournitures scolaires et de tables-bancs à la Prison centrale de Yaoundé.



Jeunes mis en formation de Maçonnerie



Pierre et Florence en activité à la Prison Centrale de Yaoundé lors de la remise des tables-bancs.

SOMMAIRE

EDITORIAL 1

EMINED EN BREF 2-3

1. Statut juridique
2. Objectifs spécifiques
3. Cadre des activités

EQUIPE DE TRAVAIL 4-6

1. Secrétariat Administratif
2. Conseil consultatif
3. Bénévoles
4. Associés
5. Donateurs
6. Liste des membres

RAPPORT D'ACTIVITES 7-11

REALISATION D'EMINED

1. Programme de santé
2. Encadrement pédagogique
   - 2.1- Distribution des fournitures scolaires
   - 2.2- Remise des tables-bancs
   - 2.3- Motivation des enseignants
3. Assistance alimentaire
4. Assistance judiciaire
   - 4.1- Ouvertures des dossiers
   - 4.2- Honoraires de l'Avocat
   - 4.3- Paiement des contraintes par corps des mineurs condamnés
5. Programme d'hygiène et de salubrité
6. La réinsertion et la lutte contre la récidive
   - 6.1- Préparation interne aux petits métiers
   - 6.2- la réinsertion sociale

EVENEMENTS SPECIAUX

RAPPORT FINANCIER 12-13

1. Les ressources
   - 1.1-Le report à nouveau
   - 1.2-Les partenaires suisses
   - 1.3-Les partenaires camerounais
   - 1.4-Produits divers
2. Les dépenses
   - 2.1- Charges du personnel
   - 2.2- Charges fixes
   - 2.3- Charges de fonctionnement
   - 2.4- Réalisation des objectifs d'EMINED

COMPTES FINANCIERS 14-15

LE VISAGE SOMBRE DE L'UNIVERS CARCERAL AU CAMEROUN 16

HOMMAGE 17-18

INTERVIEW DU JOURNAL L'EXPRESS 19

BUDGET PREVISIONNEL POUR LE COMPTE DE L'ANNEE 2016 20-21

AVANT-PROPOS

LE MOT DE Pierre EONE

Comme un long fleuve tranquille, EMINED aura connu comme d'habitude une année 2015 riche en petits gestes simples et symboliques, mais très appréciés par nos jeunes prisonniers des prisons de Kondengui et de Mfou.

Comme par le passé, de nombreux dons ont été distribués grâce à la générosité de nos donateurs d'ici et d'ailleurs.

2015 a été marqué par la consolidation de la relation entre l'Ambassade de Suisse à Yaoundé et EMINED. Nous avons réalisé un projet courant 2014-2015. Les rapports avec cette mission diplomatique sont excellents. Dès juillet 2016, sur la demande de l'Ambassadeur, EMINED lui soumettra un nouveau projet pour 2017.

Hélas, EMINED aura également connu en 2015 et début 2016, des moments de tristesse notamment avec la disparition de deux amis de notre organisation : Beat KEISER décédé le 25 novembre et Jan de HAAS le 28 janvier 2016.

Comme par hasard, ces deux personnages charismatiques auront rendu visite à EMINED : le premier à la naissance de notre organisation en 2004, le second pendant l'été 2014.Toutes nos condoléances à leurs familles. Pour chacun d'entre eux, nous ne sommes pas prêts de les oublier.

2015 a été aussi l'année de mon retour en Suisse, après 11 ans « d'infidélités » de ma part.
Ce séjour de près de 30 jours m'a permis le plus simplement de revoir la Suisse ma seconde patrie, mais surtout de retrouver mes amis de ce pays qui pour la plupart sont confondus à ceux de EMINED.

Longtemps pensé, voire rêvé, ce voyage symbolique a pris véritablement forme grâce à deux personnes : Bettina RYSER NDEYE et notre Ami de regretté mémoire Beat KEISER. La première à la manœuvre de l'organisation du voyage et le second à travers son financement.

En réalité, ce séjour m'aura permis surtout de plaider les causes multiples des soucis d'EMINED dont la santé financière reste fébrile et de ce fait ne nous permet pas d'optimiser nos prestations tant attendues par nos mineurs.

Des facilitateurs émérites m'ont ouvert des portes : M. Jean Jacques BELJEAN, Madame Susi ZBAREN, M. Markus Ryser, pour ne citer que ceux-là .Je leur adresse mes remerciements pour leur disponibilité.

L'ACAT-Suisse, notre partenaire traditionnel s'est impliquée comme à son habitude par son Comité et son Secrétariat dans l'organisation des rendez-vous, sans lesquels mon voyage serait resté touristique. J'ai rencontré beaucoup de personnes, toutes disponibles dont le fait marquant aura été le sentiment d'avoir été au moins écouté, sinon compris. Je ne pourrai pas les nommer toutes, tellement elles sont nombreuses. Toutefois, les rencontres avec Monsieur MIAZ, Président de l'Eglise Réformée de Neuchâtel, Anne THESAURIER, Laurent DUFFNER, Daniel Mabongo et d'autres encore restent incrustées dans ma mémoire.

S'il est difficile maintenant de capitaliser ce voyage, il est indiscutable qu'il valait la peine, l'expérience à mon sens vaut même la peine d'être renouvelée.

Mon regret cependant, n'avoir pas pu rencontrer les fonctionnaires du DFAE recommandés par l'Ambassadeur de Suisse au Cameroun. Pour la plupart, ils étaient en déplacement. Je n'ai pas pu revoir non plus Beat KEISER dont le rendez-vous était pourtant arrêté. La dégradation de son état de santé a éloigné mon espoir de le revoir. La suite on la connaît.

Voilà dans ses grandes lignes les faits marquants d'EMINED en 2015.

EMINED EN BREF

1. Statut juridique

ONG unipersonnelle de droit camerounais, EMINED a pour objectif de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des mineurs en milieu carcéral, ainsi qu'à la préparation de leur réinsertion sociale après leur libération (Arrêté N°207/A/MINATD/DAP/SDLP/SAC du 25 mai 2004).

2. Objectifs spécifiques

- Améliorer les conditions sanitaires des mineurs ;
- Lutter contre l'analphabétisme chez les mineurs ;
- Lutter contre la malnutrition chez les mineurs ;
- Lutter contre la détention préventive prolongée et abusive ;
- Sensibiliser et promouvoir le respect des droits humains ;
- Lutter contre l'oisiveté et le désœuvrement chez les mineurs ;
- Lutter contre la récidive ;
- Préparer les mineurs à la réinsertion sociale.

3. Cadre des activités

Comme les années précédentes, la population cible de notre secteur d'activité demeure les mineurs des prisons de Yaoundé et de Mfou ; elle n'a pas beaucoup changé au cours de l'année 2015, même si l'on observe une légère diminution du nombre : au 25 décembre 2015, ils étaient 150 mineurs pour la Prison Centrale de Yaoundé (Kondengui) et 20 pour la prison de Mfou. Ces chiffres apparemment insignifiants cachent toujours une grande complexité de problèmes dans le vécu quotidien de nos jeunes pensionnaires.

En effet, les prisons de Kondengui-Yaoundé et de Mfou, comme les autres prisons du Cameroun, sont des structures vétustes et surpeuplées : on retrouve l'éternel problème de la surpopulation carcérale. Qu'ils soient 150 ou un peu moins à la prison de Kondengui, ils font partie d'une population carcérale totale d'environ 4500 personnes agglutinées dans une structure qui a dépassé sa capacité d'accueil initiale de 800 places, il y a longtemps. Dès lors, tous les problèmes d'hygiène et de salubrité y sont rencontrés. Les autorités en charge des prisons au Cameroun donnent l'impression d'être dépassées par la situation qui prévaut. Au grave problème de la surpopulation s'ajoute le manque d'eau, de nourriture, des soins médicaux et surtout d'assistance judiciaire qui entraîne des détentions préventives sans fin.

C'est pour pallier tous ces manquements qu'EMINED, en dépit de ses modestes moyens, s'est donné comme objectif général, d'assister les mineurs qui constituent la population carcérale la plus vulnérable. Les bénéficiaires immédiats apprécient nos interventions, l'Administration pénitentiaire aussi.

Nos visites aux mineurs demeurent régulières, deux à trois fois par semaine, parfois un peu plus en fonction de la demande des mineurs ou du personnel pénitentiaire. Il arrive même que les mineurs nous appellent au téléphone pour nous soumettre leurs problèmes alors que les téléphones y sont interdits. Mais leurs soucis du moment ont toujours le dessus sur les interdictions de l'administration.

Enfin, nous profitons de cette occasion pour renouveler nos remerciements à tous ceux qui contribuent à la réalisation des buts d'EMINED, permettant ainsi à l'ONG de relever les défis qui sont les siens. Notre dernier séjour en Suisse a démontré une fois de plus que beaucoup d'amis de notre organisation y tiennent vraiment. Nous en sommes sensibles ! Mieux vaut de petits pas, de petits gestes, la finalité c'est la satisfaction de nos mineurs qui ne demandent pas beaucoup en réalité.



Florence en pleine causerie éducative avec les mineurs de Kondengui

EQUIPE DE TRAVAIL



1. ***Secrétariat Administratif***
   - **Administrateur**
     Pierre EONE
   - **Assistante de l'Administrateur**
     Florence NGO HONGLA
   - **Responsable des affaires financières et des projets**
     Bernard BANKAL

2. ***Conseil consultatif***
   - Georges Athanase BAKANG
   - Marcel NDZENGUE BIBI
   - Mme Henriette BESSALA (Rapporteur)
   - Roger BELLET EDIMO (Président)

3. ***Bénévoles***
   - Abraham TADIE
   - Alban SONG
   - Alphonse TJABAG
   - Anne-Marie NGO HONGLA
   - Emmanuel DJENGWES
   - Jean-Bruno NGAN
   - Reine Stella TEMFACK
   - René NKEMBE

4. ***Associés***
   - Maître TIBIDI BESSALA, Avocat conseil
   - Foyer de l'Espérance
   - Sœur Albertine LEGAL

5. ***Donateurs***

   A) donateurs privés
   - Beat KEISER
   - Dames de CHAMBRELIEN
   - Famille RENAUD
   - Laurent DUFFNER
   - Famille RYSER
   - Susi ZBAREN
   - Vladimir BAJC
   - Anita SCHREIBER
   - Donateurs anonymes

B) donateurs institutionnels

- ACAT-SUISSE (Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture)
- AMBASSADE DE SUISSE
- Garage Jérémie
- HONIMA (Entreprise de construction et de formation en maçonnerie)
- Menuiserie du Progrès
- Pharmacie Sainte Elisabeth
- SOTICAM
- Ubipharm (Groupe Pharmaceutique Africain)



Remise des fournitures scolaires à un mineur sous le contrôle du Représentant du Régisseur (2e à partir de la gauche) et du superviseur général du centre socio-éducatif de Kondengui

6. Liste des membres

- Alban SONG
- André Pejendro PEGHA
- Dr. Caroline NGONGANG-ADEBADA
- Dr. Evelyne MAH
- Edith NGO DJAN
- Georges DJOBALAO
- Isaïe NGATCHA
- Jean-Claude OTTOU
- Joséphine NGO NKOUM
- M. et Mme BONGUENO
- M. et Mme NGUEPNANG
- Marcel BIBI NDZENGUE
- Marie - Christine ELLA-EFFA
- Mme BAKANG
- Mme Jeanne ACHOU
- Mme Marthe BANKAL
- Mme Nelly NGOMO
- Pays OWOKO OKEMBA
- Pierre TITI NWEL
- YANGA Fridolin

RAPPORT D'ACTIVITES

REALISATIONS D'EMINED

Dans le cadre de la réalisation de ses objectifs, EMINED a mené des activités visant à l'encadrement des mineurs en détention. Ces activités ont concerné principalement :

- Le programme de santé ;
- L'encadrement pédagogique ;
- L'assistance alimentaire ;
- L'assistance judiciaire ;
- Le programme d'hygiène et de salubrité ;
- La réinsertion et la lutte contre la récidive.

1. Programme de santé

Notre partenariat avec Ubipharm et la Pharmacie Sainte Elisabeth a été maintenu, ce qui nous a permis de recevoir de ces deux organismes un don de médicaments de première nécessité.

2. Encadrement pédagogique

Le financement est essentiellement celui de l'Ambassade de Suisse à Yaoundé.

2.1- Distribution des fournitures scolaires

Des fournitures scolaires (des cahiers, crayons, stylos, ardoises, craies, règles, etc.) d'une valeur de 698 793 FCFA ont été distribuées à tous les mineurs dans la Prison Centrale de Yaoundé.

2.2- Remise des tables-bancs

Nous avons fait fabriquer 30 tables-bancs dont le coût était de 600 000 FCFA et les avons mis à la disposition du centre socio-éducatif de la Prison Centrale de Yaoundé.

2.3- Motivation des enseignants

Ils étaient 24 et tous détenus, chacun a perçu 50 000 FCFA, soit un total de 1 200 000FCFA comme encouragement pour le compte de l'année scolaire 2015-2016.

Par ailleurs, sur les 9 candidats présentés aux examens officiels de l'année scolaire 2014-2015, les résultats suivants ont été enregistrés :

- PROBATOIRE : 4 inscrits, 1 admis : taux de réussite 25% ;
- BACCALAUREAT : 3 inscrits, 3 admis : taux de réussite 100%.
- GCE : 2 inscrits, 1 admis : taux de réussite 50%.

Le Centre socio-éducatif souffre toujours d'un manque cruel du matériel didactique pour les élèves et les enseignants.



tables-bancs offerts par l'Ambassade de Suisse au Cameroun.



Remise d'une enveloppe de 50 000 FCFA à un enseignant des mineurs.

3. Assistance alimentaire

Grâce à la contribution de Monsieur OWOKO OKEMBA Pays, d'une donatrice anonyme et des dames de Chambrelien en Suisse, nous avons pu offrir un repas équilibré une fois de plus le 25 décembre 2015 aux mineurs de la Prison Centrale de kondengui.

Autre contribution à ce repas de fin d'année, un lot de produits alimentaires (Yaourt, jus naturel, etc.) offert par SOTICAM (Société des Transformations Industrielles du Cameroun).

Enfin, au cours de l'année 2015, les cotisations des membres d'Emined ont été sollicitées pour la distribution ponctuelle du pain et des pâtes à tartiner y compris des sandwichs et des vivres frais.



Distribution du repas de Noël



Dégustation du repas de Noël

4. Assistance judiciaire

L'ACAT-Suisse et l'Ambassade de Suisse ont permis courant l'année 2015 la couverture de 60 nouveaux dossiers de mineurs (40 pour l'ACAT-Suisse et 20 pour l'Ambassade de Suisse à Yaoundé) en détention dans le respect strict de la procédure habituelle, à savoir :

- Ouverture des dossiers ;
- Prise en charge des honoraires de l'avocat ;
- Paiement des amendes des mineurs condamnés.

4.1- Ouvertures des dossiers

Depuis sa création, EMINED a pris en charge 380 dossiers. Cela a permis d'accélérer les procédures des jeunes détenus, et d'aboutir à des condamnations à des peines variées. A ce jour, 347 mineurs ont été définitivement mis en liberté et 33 restent en cours de jugement.

Pour l'ouverture des dossiers, EMINED a toujours mis en place une stratégie consistant à choisir des dossiers parmi les plus anciens ne disposant pas de conseil, à les confier à l'avocat qui diligente et accélère les procédures judiciaires.

En effet, 60 dossiers ont été ainsi ouverts en 2015 pour un coût total de 4 500 000 FCFA (quatre millions cinq cent mille francs). Hors taxes.

4.2- Honoraires de l'avocat

Maître TIBIDI BESSALA, régulièrement inscrit au barreau du Cameroun demeure notre avocat conseil et satisfait EMINED quant à son travail. Il suit toutes les procédures judiciaires concernant les mineurs pris en charge par EMINED et donne des avis juridiques pour tous les problèmes qui peuvent se poser à notre organisation.

Les dossiers retenus sont suivis par Me TIBIDI jusqu'à la condamnation et le compte-rendu de leur évolution est communiqué au Secrétariat d'EMINED après chaque audience.

En 2015, 60 dossiers ont été confiés à Me Tibidi pour des honoraires d'un montant de 2 400 000 CFA (deux millions quatre cent mille francs CFA). Hors taxes.

4.3- Paiement des contraintes par corps des mineurs condamnés

Il est quasi constant que les condamnations des mineurs aboutissent au paiement des amendes et des dommages et intérêts. Faute de paiement, les mineurs voient leur peine prolongée de 3 à 6 mois d'emprisonnement ferme. EMINED est alors obligé de prendre en charge ces dépenses, en fonction des moyens en sa disposition, pour éviter aux intéressés des prolongements inutiles de peine. Pour l'année 2015, le montant affecté aux contraintes par corps s'est élevé à 800 000 FCFA (huit cent mille francs) pour 23 mineurs.

En conclusion, sur les 60 dossiers ouverts, 35 mineurs ont été définitivement jugés, condamnés et libérés, dont 20 après paiement des amendes, 14 purgent encore leur peine et 11 sont en cours de jugement.

Enfin, parmi les 12 dossiers restant en cours de jugement en 2014, 6 ont été jugés et libérés, 6 ont été condamnés et purgent encore leur peine.

5. Programme d'hygiène et de salubrité

Nous n'avons jamais cessé de le dire, nos prisons sont et restent de véritables repères d'insalubrité. La surpopulation et le manque d'entretien en sont les véritables causes. C'est pourquoi d'une année à l'autre, nous leur fournissons des produits et du matériel d'hygiène (savon de toilette, savon de ménage, eau de javel, balais, brosses, insecticides, etc.).

6. La réinsertion et la lutte contre la récidive

6.1- Préparation interne aux petits métiers

Ce programme concerne les mineurs encore en détention. Il vise non seulement à lutter contre l'oisiveté et le désœuvrement, mais aussi à préparer les mineurs à l'exercice de petits métiers pendant la durée de leur détention : tissage, couture, cordonnerie et peinture. Leurs réalisations sont encourageantes.

Avec les fonds issus des cotisations statutaires de ses membres en 2015, EMINED a offert une fois de plus aux mineurs un lot de matériel d'apprentissage en couture, peinture tissage et en cordonnerie. Ce qui leur permet de réaliser des objets (sacs de marché, sandalettes etc.) qu'ils peuvent vendre et en tirer un profit financier.



Une toile réalisée par un mineur.



Un mineur en train de confectionner un sac

6.2- La réinsertion sociale

Il s'agit là d'un programme destiné aux mineurs sortis de prisons. Ces jeunes n'ont plus de repères sociaux, ni d'appuis et sont par conséquent exposés à la récidive.

En partenariat avec les établissements de la place (HONIMA, Menuiserie du Progrès, et Garage Georges). Formation professionnelle en petites et moyennes entreprises (PME) : en 2015 EMINED a encore engagé un programme de formation professionnelle de 2 ans pour 8 jeunes dans les disciplines suivantes :

- 2 en menuiserie ;
- 3 en maçonnerie ;
- 3 en mécanique automobile ;

Par ailleurs, les 9 anciens jeunes détenus mis en formation en 2014 continuent normalement leur apprentissage. Alors que ceux de 2013, soit 8 jeunes, ont achevé leur formation : 2 ont été recrutés par leurs formateurs ; 2 ont trouvé par eux-mêmes un emploi dans d'autres structures spécialisées et 4 sont à la recherche d'un emploi avec l'appui de EMINED.

EVENEMENTS SPECIAUX

Les Dames de Chambrelien dans le Canton de Neuchâtel demeurent toujours nos partenaires dans la réalisation de nos objectifs, même si certaines de leurs actions sont en dehors des véritables buts d'Emined notamment lorsqu'elles apportent un soutien aux dames de la prison de Mfou. Voilà pourquoi, comme par le passé, ces Dames ont offert à celles de la prison de Mfou, le 30 mai 2015, à la faveur de la fête des Mères du 31 mai et sur la demande des bénéficiaires, des produits d'hygiène et de salubrité : eau de javel, serpillières, balaies, brosses et savons de ménage, récipients etc.

Enfin, le 24 décembre 2015, toujours grâce au financement des Dames de CHAMBRELIEN, nous avons offert aux dames de Mfou toujours sur leur demande des produits alimentaires (poisson frais, sacs de riz, tomates, huile de cuisine et autres ingrédients nécessaires à la cuisine.) pour la fête de Noël.



Don de produits alimentaires aux femmes de la Prison de Mfou

RAPPORT FINANCIER

Par rapport à l'année 2014, les activités d'EMINED pour le compte de l'année 2015 ont connu une augmentation. En effet, les ressources globales sont passées de 27 366 038 FCFA, à 32 208 969 FCFA, soit une hausse de 17,69 %. Et les dépenses ont augmenté de 18,16 %, passant de 27 251 326 FCFA en 2014 à 32 202 583 FCFA.

Comme par le passé, nous ne cessons de souligner que les sollicitations dont EMINED fait l'objet, sont largement au-dessus de ses moyens. La plupart des problèmes soulevés les années précédentes demeurent d'actualité.

- Avec l'avènement de l'Ambassade de Suisse à Yaoundé dans le projet EMINED, le volume d'encadrement judiciaire des mineurs a augmenté de 50% par rapport à l'engagement de l'Acat-Suisse dans ce domaine. Les soucis sont amoindris, mais la capacité d'encadrement reste mineure.
- Les campagnes d'hygiène et de salubrité menées les années précédentes à la Prison Centrale de Kondengui ont été appréciées par tous. Mais, comment alors faire pour les renouveler au moins une fois par an ?
- Le manque de manuels didactiques pour les élèves et leurs enseignants reste une énorme difficulté, parmi tant d'autres, dans l'instruction de ces jeunes détenus ce qui se répercute dans leurs résultats scolaires ;
- Trouver plus de médicaments de première nécessité reste un souci majeur, lorsque l'on sait à quoi ressemblent les pharmacies de nos prisons ;

Enfin, d'une année à une autre, nous avons de la peine à convaincre les organisations internationales voire certaines sociétés de la place du bien-fondé d'une participation au financement de l'action humanitaire et sociale. Pourtant, nous avons un bilan assez éloquent.

1. Les ressources

Elles sont constituées de :

- Report à nouveau de l'année 2014 ;
- Les contributions des partenaires suisses ;
- Les contributions des partenaires camerounais ;
- Les cotisations des membres statutaires.

1.1- Le report à nouveau

Il représente le solde positif des ressources et dépenses de l'année 2015. Il s'élève à 6 386 FCFA en 2015, contre 114 712 FCFA en 2014. (selon tableau à la page 14)

1.2- Les partenaires suisses

Ils sont répartis en deux groupes :

- Les donateurs privés dont l'apport s'élève à 8 675 374 FCFA, contre 6 892 000 FCFA en 2014, en augmentation de 25,87 % ;

- Les organisations : 6 618 883 FCFA, contre 5 922 836 FCFA en 2014, soit une hausse de 10,09 %

1.3- Les partenaires camerounais

Ils sont aussi répartis en deux groupes :

- Les donateurs privés dont l'apport est de 5 200 000 FCFA, contre 6 400 000 FCFA, en 2014, en régression de 18,75 % ;
- Les organisations dont la contribution s'élève à 8 550 000 FCFA, contre 2 022 500 FCFA, en 2014, soit une hausse de 322,74 %.

1.4- Autres ressources

Il s'agit des cotisations statutaires des membres d'EMINED. Elles se sont confortées à 3 050 000 FCFA, alors qu'elles se situaient à 2 600 000 FCFA un an plus tôt, soit un accroissement de l'ordre de 18,30 %.

2. Les dépensesCharges du personnel

Il s'agit des salaires du personnel régulier. Elles s'élèvent à 5 640 000 FCFA.

2.2- Charges fixes

Elles se composent de la location de l'immeuble siège, eau, électricité, internet, téléphone. Elles sont presque stationnaires à 1 754 065 FCFA, contre 1 747 846 FCFA en 2014.

2.3- Charges de fonctionnement

Elles se composent de l'entretien des meubles, des fournitures et consommables de bureau, frais de déplacement et des taxes diverses. Leur tendance est stable et se situe à 1 435 143 FCFA, contre 1 399 315 en 2014.

2.4- Réalisations des objectifs d'EMINED

Les dépenses au titre des réalisations des buts d'EMINED ont connu une hausse de 28,18%, passant de 18 109 165 FCFA en 2014 à 23 213 375 FCFA.

COMPTES FINANCIERS

	Année 2014		Année 2015	
LIBELLE	**TOTAL PARTIEL**	**TOTAL GENERAL**	**TOTAL PARTIEL**	**TOTAL GENERAL**
A) RESSOURCES		**27 366 038**		**32 208 969**
1) Solde antérieur de gestion		**3 528 702**		**114 712**
2) Suisse: Donateurs privés		**6 892 000**		**8 675 374**
3) Suisse: Autres Organisations		**5 922 836**		**6 618 883**
4) Cameroun: Donateurs privés		**6 400 000**		**5 200 000**
5) Cameroun: Autres Organisations		**2 022 500**		**8 550 000**
6) Organisations Internationales				
7) Autres Donateurs		**0**		**0**
8) Produits divers		**2 600 000**		**3 050 000**
B) DEPENSES		**27 251 326**		**32 202 583**
INVESTISSEMENT				
* Immobilier				
* Mobilier				
* Participation				
CHARGES FIXES		**1 747 846**		**1 754 065**
* Location immeuble siège	1 200 000		1 200 000	
* Eau	20 593		15 351	
* Electricité	92 253		103 714	
* Téléphone-fax	240 000		240 000	
* Internet	195 000		195 000	
CHARGES DU PERSONNEL		**5 640 000**		**5 640 000**
* Salaires du personnel	5 640 000		5 640 000	
CHARGES FONCTIONNEMENT		**1 399 315**		**1 435 143**
* Entretien immeubles				
* Maintenance meubles	785 000		790 000	
* Fournitures et consommables	232 315		258 143	
* Frais de déplacements	175 000		180 000	
* Taxes diverses	207 000		207 000	

REALISATION BUTS EMINED		**18 109 165**		**23 213 375**
* Programme santé	2 500 000		2 550 000	
* Encadrement pédagogique	1 030 000		2 745 600	
* Assistance alimentaire	900 000		450 000	
* Assistance judiciaire	5 674 165		10 382 775	
* Programme d'hygiène et de salubrité	1 500 000		1 350 000	
* Encadrement psychologique				
* Promotion des droits humains				
* Encadrement professionnel et réinsertion	6 505 000		5 735 000	
EVENEMENTS SPECIAUX ET IMPREVISIBLES		**355 000**		**160 000**
SOLDE		**114 712**		**6 386**

REVISION DES COMPTES

Comme pour l'année 2014, nous remercions encore une fois M. Gabriel Djan Aldouce, contrôleur financier d'Etat. Nous le remercions non seulement pour sa disponibilité, mais aussi pour la gratuité du service rendu à EMINED.

LU POUR VOUS

LE VISAGE SOMBRE DE L'UNIVERS CARCERAL AU CAMEROUN

Il y'a de plus en plus urgence dans les prisons camerounaises. L'alerte est donnée à l'analyse des chiffres des cinq dernières années dans certaines prisons du pays rendus publiques lors de la « Rencontre nationale sur la situation des prisons » tenue à Yaoundé, du 27 au 29 janvier 2016. A Douala par exemple, l'effectif moyen sur les dix dernières années affiche 2812 détenus à la prison centrale pour une capacité d'accueil de 960 places. On observe une forte prédominance des prévenus sur les condamnés définitifs.

En effet, sur les 78 établissements pénitentiaires fonctionnels d'une capacité totale de 10230 places, on dénombre 27982 détenus dont 70% sont des détenus préventifs. C'est ce que révèlent les responsables du projet dit-on d'humanisation des conditions de détention et de protection des droits des détenus dans les prisons cibles de Yaoundé, Douala, Bafoussam, Garoua et Mbalmayo.

Le PPUE viserait à rendre les milieux de détention plus salubres et respectueux des droits humains. Ce que nous attendons de voir de tous nos vœux. Mais aussi, de faire bénéficier d'une assistance judiciaire aux détenus notamment aux jeunes, les mineurs et les femmes. Cette préoccupation semble partagée par la société civile et le président de la commission nationale des droits de l'homme et des libertés du Cameroun.

Les visites des lieux de détention relèvent des constantes connues depuis longtemps : vétusté des locaux, une malnutrition de la population carcérale qui constituent du reste des redites et l'insuffisance du service médical véritable épine dans les chaussures des responsables de l'Administration pénitentiaire au Cameroun.

S'agissant des pénitenciers fonctionnels, on compte 78 sur l'étendue du territoire, dont 10 prisons centrales, 50 prisons principales et 18 secondaires.

On constate qu'aucun parquet d'instance ne dispose de véhicule pour ses activités. En ce qui concerne le transport des détenus, l'offre reste faible. Dans l'ensemble, moins d'une prison sur cinq dispose d'un véhicule pour le transport des détenus.

Concernant les raisons pour lesquelles les prisons camerounaises connaissent un surpeuplement de 15000 personnes au sortir de 2015 sur sa capacité réelle, l'analyse des infractions commises par les mineurs montre qu'ils sont majoritairement dans les cas de vols. Les vols simples représentent 76% des délits selon le CNDHL.

Et on a enregistré environ 5% de condamnations, tandis que pour les cas de vols aggravés qui représentent 67,25% la quasi-totalité 98% a été condamnée.

Le CNDHL nous révèle dans la foulée que le constat est le même chez les adultes avec des proportions de cas de vol légèrement inférieures à celles des mineurs.

D'autres infractions comme l'abus de confiance (13%) et l'escroquerie (10,53%) émergent aux côtés du vol simple parmi les délits.

27 982 détenus pour 10 230 places dans les 78 établissements pénitentiaires du Cameroun : personnel pénitentiaire, Union européenne, magistrats, société civile, s'en émeuvent certes, mais les solutions peine à venir. D'ici qu'elles arrivent, les prisons restent les mouroirs qu'elles ont malheureusement toujours été. Le manque de volonté politique y est certainement pour beaucoup.

Sources : **Le Quotidien de l'Economie.**

HOMMAGE A UN ETRE CHER : BEAT KEISER

C'est en 2003 que je fais la connaissance de celui qui était en ce moment Monsieur BEAT KEISER, grâce à Mme Susi ZBAREN, anciennement Secrétaire Générale de l'ACAT-SUISSE. Elle me présente à M. Keiser et lui parle de mon projet en gestation de mise sur pied d'une O.N.G. au Cameroun dénommée EMINED, visant à améliorer les conditions de détention des mineurs dans les prisons camerounaises.

Tout de suite séduit par le projet, M. Beat Keiser décide d'effectuer le voyage du Cameroun au printemps 2004. Il veut voir de ses propres yeux et en savoir davantage sur les contours du projet. Il se fera accompagner par trois de ses amis ; nous leur faisons alors faire le tour des cellules des mineurs de la Prison Centrale de Kondengui à Yaoundé. Et au bout de quarante minutes, Monsieur Keiser devenu entre-temps Beat tout court pour moi est dépité par le niveau d'insalubrité et de misère dans lesquelles pataugent ces enfants totalement abandonnés à eux-mêmes. De sa voix martiale, il met fin à la visite : « ça suffit Pierre ! Il faut sortir d'ici, vite et voir si on peut faire quelque chose pour aider. » Je pense sincèrement que c'est à ce moment que sa décision de soutenir le projet d'EMINED a été véritablement prise.

De 2005 à 2014, Beat a été le chef d'orchestre de toutes les actions menées en faveur des mineurs en détention. Pourvoyeur de moyens financiers et matériels, il n'a cessé de manifester une disponibilité extraordinaire dans la recherche de la diversification des partenaires pour EMINED aux fins de multiplier ses sources de financement. L'autonomie financière de l'O.N.G. était son véritable cheval de bataille et il était prêt à tout pour atteindre cet objectif. Alors, il frappait à toutes les portes des organisations et des personnes physiques susceptibles d'adhérer à son projet pour plaider la cause d'EMINED. Sa détermination était si forte qu'il n'a jamais reculé devant l'échec de certaines de ses démarches.

Dans sa grande préoccupation de garantir la survie d'EMINED, il s'est personnellement impliqué dans l'introduction au sein de l'O.N.G. des méthodes modernes de travail et de gestion. Il lui arrivait de communiquer régulièrement avec nous par téléphone ou par Email, parfois plusieurs fois par jour pour donner des orientations sur la mise en œuvre de telle ou telle action.

Au-delà d'une personnalité au grand cœur, nous retenons de BEAT un homme rigoureux, avide de résultats, détestant l'échec, bref, une vraie graine issue de la noble armée suisse dont il était colonel. J'aimais l'appeler « Mon colonel ! » et lui de répondre par un rire chaleureux. Comme pour montrer que la vraie force d'un homme aujourd'hui c'est de se mettre au service de ceux qui n'ont pas de défense. C'est ce visage de BEAT qu'un autre Ami Martial RENAUD a bien su décrire lorsqu'il affirme : « **BEAT était un de ces grands-pères qu'on admire, car ils ont été des modèles pour nous. Toujours soucieux de dépasser ses propres besoins pour chercher à être utile aux autres en sacrifiant même jusqu'à sa propre personne.** »

Puissent ces propos de Martial nous inspirer tous.

Adieu « Mon colonel » et que le Seigneur t'accueille auprès de Lui.

Mon Ami Beat, tu nous manques déjà et tu nous manqueras longtemps encore.

PE



Beat KEISER (debout) à Kribi lors de sa visite au Cameroun.



Jan DE HAAS lors de sa visite au Cameroun en juillet 2014 à la Prison Centrale de Yaoundé.

INTERVIEW DU JOURNAL L'EXPRESS DE NEUCHATEL

PORTRAIT Pierre Eoné défend les mineurs incarcérés au Cameroun.

De Yaoundé à Neuchâtel et retour

NICOLAS HEINIGER

«Je n'étais pas revenu à Neuchâtel depuis douze ans. Ça me fait plaisir de retrouver mes amis.» Il est un peu ému, Pierre Eoné. C'est que ce Camerounais, de passage en Suisse romande, a vécu dix ans dans la capitale cantonale, de 1990 à 2000. Il est ensuite rentré au Cameroun, où il a fondé Emined, une Organisation non gouvernementale (ONG) qui vient en aide aux mineurs incarcérés, souvent dans des conditions extrêmement difficiles et sans avoir été jugés.

Lorsqu'il arrive pour la première fois en Suisse, le 20 octobre 1990, ce juriste de formation compte faire un doctorat en droits de l'homme à l'université. L'inscription ne se passe pas sans heurts, *«l'université avait quelques problèmes à reconnaître mes diplômes...»* Il étudie plusieurs années à Neuchâtel. *«Finalement, je n'ai pas pu soutenir ma thèse»*, raconte Pierre Eoné. Il postule alors pour un poste au Tribunal pénal international pour le Rwanda, nouvellement créé en Tanzanie. Ce qui lui donne l'occasion de rencontrer l'ancien conseiller fédéral Pierre Aubert, à qui il va demander conseil. *«Il m'a reçu chez lui, il était surpris que je sois à l'heure»*, se souvient Pierre Eoné avec un sourire. Il n'est finalement pas retenu.

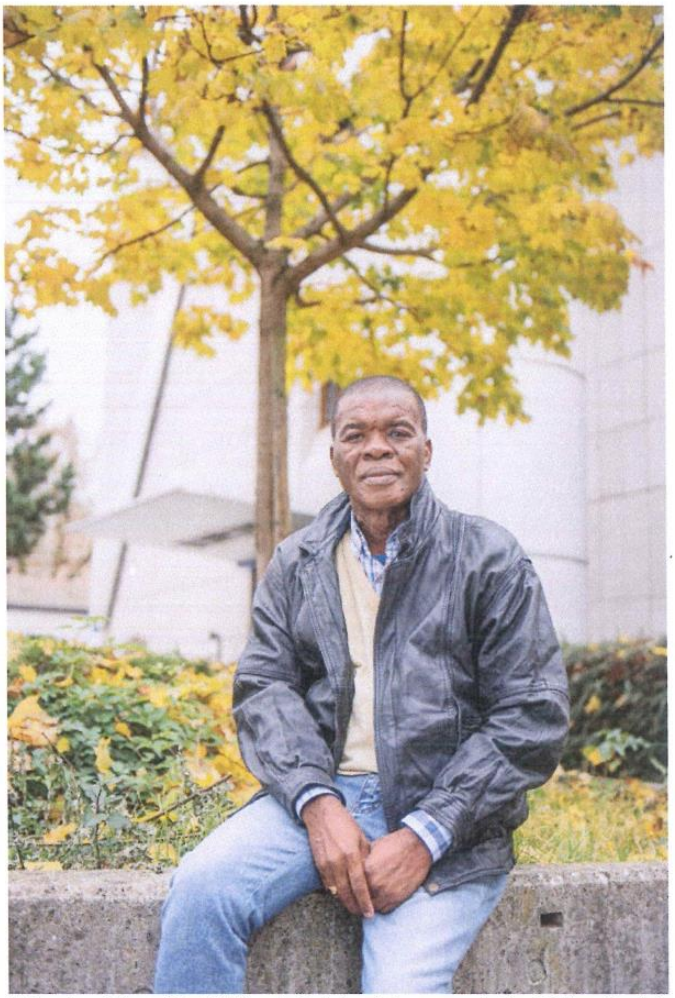
En 1998, il est engagé par la section suisse de l'Association des chrétiens contre la torture (Acat), basée à Berne, où il travaillera pendant deux ans. Durant cette période, il fait la connaissance d'un membre de la Communauté de Chambrelien. *«Il avait un petit héritage qu'il voulait utiliser dans une œuvre sociale. C'est ainsi qu'est né Emined.»*

> **«La plupart des mineurs arrivent en prison à 13 ou 14 ans.»**
>
> **PIERRE EONÉ**
> FONDATEUR DE L'ONG EMINED

Avec cet argent et les connaissances qu'il a acquises à Neuchâtel, Pierre Eoné repart donc à Yaoundé. Il lui faut encore quatre ans pour obtenir les autorisations nécessaires pour qu'Emined puisse officiellement voir le jour et commencer son travail avec les mineurs. *«La plupart arrivent en prison à 13 ou 14 ans, pour de petites infractions comme un vol de téléphone. Parfois, un mineur est condamné à une amende mais restera des mois en prison parce qu'il ne peut pas la payer. Or, plus il reste en prison, plus il devient délinquant.»*

L'ONG, soutenue par l'Acat et la Confédération, emploie un avocat pour éviter que les dossiers soient oubliés pendant des mois. Elle organise une école de fortune en prison car *«beaucoup de ces jeunes ne savent pas écrire»*. Emined tente aussi, dans la mesure de ses modestes moyens, de venir en aide à ces détenus sur le plan médical. *«Car si même les hôpitaux n'ont pas de médicaments, ce n'est pas les infirmeries de prison qui en auront.»* Enfin, elle finance la réinsertion des jeunes délinquants.

Pierre Eoné décrit son travail comme *«passionnant mais difficile. On a l'impression d'amener une pierre à l'édifice, mais insignifiante dans un monde de pauvreté.»* Il regrette que l'aide internationale passe toujours par l'Etat. *«L'administration est complètement corrompue»*, explique-t-il. Et de conclure: *«La Suisse est ma seconde patrie mais mon but a toujours été de repartir au Cameroun. Car si tout le monde part, qui va rester?»*



Après avoir passé dix ans à Neuchâtel, Pierre Eoné est retourné dans son pays d'origine où il dirige aujourd'hui Emined, une petite ONG qui vient en aide aux mineurs en prison. LUCAS VUITEL

BUDGET PREVISIONNEL POUR LE COMPTE DE L'ANNEE 2016

	Année 2015		Année 2016	
LIBELLE	**TOTAL PARTIEL**	**TOTAL GENERAL**	**TOTAL PARTIEL**	**TOTAL GENERAL**
A) RECETTES		**32 117 000**		**38 057 000**
2) Suisse: Donateurs privés		**11 270 000**		**11 270 000**
3) Suisse: Autres Organisations		**5 797 000**		**5 797 000**
4) Cameroun: Donateurs privés		**1 500 000**		**1 500 000**
5) Cameroun: Autres Organisations		**3 710 000**		**3 640 000**
6) Organisation Internationale		**1 650 000**		**7 650 000**
7) Autres Donateurs		**6 700 000**		**6 700 000**
8) Produits divers		**1 490 000**		**1 500 000**
B) DEPENSES		**32 117 000**		**38 057 000**
INVESTISSEMENT				
* Immobilier				
* Mobilier				
* Participation				
CHARGES FIXES		**1 800 000**		**1 800 000**
* Location immeuble siège	1 200 000		1 200 000	
* Eau	20 000		20 000	
* Electricité	150 000		150 000	
* Téléphone-fax	250 000		250 000	
* Internet	180 000		180 000	
CHARGES DU PERSONNEL		**5 640 000**		**5 640 000**
* Salaires du personnel	5 640 000		5 640 000	
CHARGES FONCTIONNEMENT		**1 590 000**		**1 590 000**
* Entretien immeubles				
* Maintenance meubles	940 000		940 000	
* Fournitures et consommables	250 000		250 000	
* Frais de déplacements	150 000		150 000	
* Taxes diverses	250 000		250 000	

REALISATION BUTS EMINED		**22 847 000**		**28 787 000**
PROGRAMME DE SANTE		***1 500 000***		***1 500 000***
* Médicaments et matériels de petite chirurgie	1 000 000		1 000 000	
* Consultations médicales	500 000		500 000	
* Campagnes de sensibilisation contre le VIH-SIDA				
* Prise en charge médicale				
ENCADREMENT PEDAGOGIQUE		***1 700 000***		***4 400 000***
* Fournitures scolaires et matériels didactiques	1 000 000		2 700 000	
* Motivation des encadreurs	500 000		1 500 000	
* Examens officiels	200 000		200 000	
ASSISTANCE ALIMENTAIRE		***1 000 000***		***1 000 000***
* Distribution des aliments	1 000 000		1 000 000	
ASSISTANCE JUDICIAIRE		***5 270 000***		***7 970 000***
* Frais judiciaires	4 770 000		7 170 000	
* Règlement amendes des condamnés	500 000		800 000	
PROGRAMME D'HYGIENE ET DE SALUBRITE		***2 000 000***		***2 000 000***
* Campagne d'hygiène et de salubrité	500 000		500 000	
* Distribution de matériel d'hygiène et de salubrité	1 500 000		1 500 000	
ENCADREMENT PSYCHOLOGIQUE		***500 000***		***500 000***
* honoraires pairs éducateurs	500 000		500 000	
PROMOTION DROITS HUMAINS		***300 000***		***300 000***
* Séances de sensibilisation	200 000		200 000	
* Production de la documentation	100 000		100 000	
ENCADREMENT PROFESSIONNEL ET REINSERTION		***8 500 000***		***8 500 000***
* Préparation interne aux petits métiers	2 000 000		2 000 000	
* Formation professionnelle après sortie de prison	6 500 000		6 500 000	
FRAIS ADMINISTRATIFS		***2 077 000***		***2 617 000***
EVENEMENTS SPECIAUX ET IMPREVISIBLES		**240 000**		**240 000**